

**MONTGERON-RANDONNEES**  
 Club F.F.R.P. n° 03463  
 Complexe Omnisports A. Ploot  
 56 rue de Mainville 91230 MONTGERON  
 Président : Didier MAURIN  
 port. : 06 82 57 10 43  
 email : didier.randomontgeron@orange.fr



**FFRandonnée**   
 www.ffrandonnee.fr

## ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MARS 2020

Conformément à l'article 10 de notre statut et suite à convocation, notre 21<sup>ème</sup> Assemblée Générale s'est tenue le 7 mars 2020.

37 adhérents étaient présents sur 85 adhérents inscrits à la date de l'AG.

16 pouvoirs nous sont parvenus avec présence des mandats.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 18h15.

### 1) Rapport moral 2019 et projets 2020 (cf document « bilan 2019 » par Alain LENFANT)

L'année 2019, détaillée par Alain dans le dossier joint, a été marquée par :

- La perte douloureuse de trois de nos membres décédés, un quatrième se remettant progressivement suite à une grave maladie,
- Une baisse significative du nombre d'adhérents après une année 2018 en forte hausse : à fin 2019 l'Association comptait 78 adhérents licenciés à Montgeron Randonnées et 5 licences externes. La proportion d'hommes progresse légèrement pour s'établir à 42%,
- Le déroulement des séjours prévus en 2019 a été apprécié par les participants (pays d'Auge, Madère, Turenne)

Outre les activités récurrentes et les participations aux manifestations locales, les projets prévus sur l'année 2020 portent sur une semaine dans le sud Cotentin et une semaine aux Cinq Terres (Italie).

L'Assemblée Générale approuve le Rapport moral à l'unanimité

### 2) Rapport financier 2019 et budget prévisionnel 2020 (cf. « Bilan financier » élaboré par Jean-Yves DUBOIS)

Le compte d'exploitation présente pour 2019 un résultat positif de 369 euros. Avec ce résultat l'Association dispose toujours d'un fond de roulement suffisant pour faire face aux besoins courants de trésorerie.

L'Assemblée Générale approuve le bilan financier à l'unanimité.

Le budget prévisionnel présenté comporte un résultat positif mais est particulièrement serré sur certains postes de dépenses, suite à la prise en compte de nouvelles dispositions pour faciliter la formation d'animateurs. Le résultat prévisionnel et la perspective de subventions plus élevées que celles intégrées laissent présager, si elles sont confirmées, de marges de manœuvre accrues permettant de maintenir l'activité dans de meilleures conditions. En outre le budget prévisionnel comporte deux importantes incertitudes : le nombre d'adhésion/ ré-adhésion de la rentrée prochaine et la réalisation des formations intégrées à la prévision.

### 3) Election de 5 membres au Conseil d'Administration

Suite à la démission de Katia AUBERT nous sommes amenés à procéder à son remplacement au sein du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, comme tous les deux ans, nous devons procéder au renouvellement de 4 des 8 administrateurs :

- Daniel DUVAL qui ne se représente pas
- Alain LENFANT qui se représente

Didier MAURIN qui ne se représente pas  
Christian WINKOPP qui se représente

A l'issue du vote, Alain LENFANT, Christian WINKOPP, Gilles PAQUELIER, Chantal PLANCHON et Christian BOULEAU sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration de l'Association. Le poste de Christian BOULEAU se substitue à celui de Katia AUBERT et sera donc soumis aux mêmes échéances de renouvellement.

**Hors AG interrompue à cet effet :** le Conseil d'Administration s'est retiré pour délibérer et élire le nouveau bureau en place à partir du 8 mars 2020

Le nouveau bureau est présenté à l'Assemblée Générale :

Gilles PAQUELIER Président,  
Alain LENFANT 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Christian WINKOPP 2<sup>ème</sup> Vice-Président,  
Jean-Yves DUBOIS Trésorier,  
Gilles BORZAKIAN Secrétaire,

#### 4) Cotisations à l'Association

La fédération augmentant à nouveau le prix de la licence à la rentrée prochaine le Conseil d'Administration propose de porter le montant de la cotisation à 36€/personne.

Le vote de l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le tarif proposé.

Pour mémoire la cotisation membre extérieur reste fixée à 8€

#### 5) Formation d'animateurs

L'année écoulée a montré une fragilité de l'Association quant à la disposition d'un nombre suffisant d'animateurs pour assurer l'encadrement des activités.

Pour la randonnée pédestre deux personnes ont été formées au cours de l'année 2019.

Pour la marche nordique aucune candidature ne s'est présentée jusqu'à présent. La situation est devenue critique pour cette activité qui ne bénéficie que de deux animateurs. L'indisponibilité de l'un d'eux, comme c'est le cas actuellement, ne peut-être suppléée. Nous avons même dû refuser de nouvelles inscriptions de marcheurs confirmés depuis septembre 2019.

Le Président renouvelle un appel appuyé à candidature en particulier pour la marche nordique.

#### 6) Rôle des animateurs/accompagnateurs (cf « bilan 2019 complément » par Alain)

Au fil des années des dérives ont été constatées.

Le Vice-Président rappelle que chaque participant doit être attentif à respecter :

- Les consignes des animateurs (y compris échauffement/étirements)
- Les autres usagers des chemins
- Les consignes de sécurité le long des routes
- Les propriétés privées

#### 7) Participation aux événements locaux

L'Association participera à la Fête de la Ville et à la journée Verte et bleue en déplorant la proximité de date de ces événements. Comme pour chacune de ces opérations il sera fait appel à l'aide d'adhérents (tenue du stand, animations).

#### 8) Subventions Mairie et Conseil Départemental

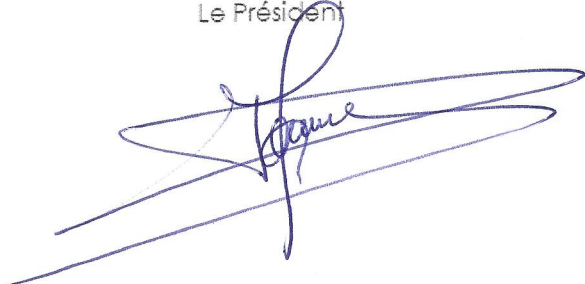
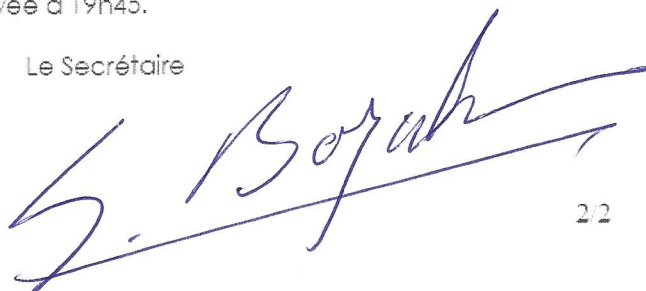
La subvention municipale est annoncée pour un montant de 580 €.

La subvention départementale est espérée à hauteur d'environ 600 € en prenant en compte l'effectif de l'année précédente.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 19h45.

Le Président

Le Secrétaire

2/2